

Le contrat de dynamisation et de cohésion territoriale Mellois-Ruffécois

Le territoire de contractualisation du Mellois-Ruffécois s'étend sur deux départements, les Deux-Sèvres (79) et la Charente (16), entre les agglomérations de Niort, Angoulême et le Grand Poitiers. Il se compose de trois communautés de communes - Mellois en Poitou (79), Val de Charente et Cœur de Charente (16) - et regroupe 84 800 habitants en 2014.

Les pôles urbains de Melle et de Ruffec (3 300 à 3 400 emplois chacun) structurent l'espace de ce territoire rural très peu dense, mais ne concentrent que 15% de la population du territoire et 26% de l'emploi. Aux côtés de cinq autres communes : Celles-sur-Belle, Chef-Boutonne, Sauzé-Vaussais, Mansle et Brioux-sur-Boutonne (entre 700 et 1 500 emplois), ils constituent des pôles d'équipement de rang intermédiaire, qui animent chacun un bassin de vie en apportant à la population l'accès aux équipements et services les plus courants.

Un cinquième de la population vit dans des communes des extrémités nord-ouest et sud du territoire directement sous l'influence de Niort et d'Angoulême. L'analyse des revenus que le Mellois-Ruffécois capte à l'extérieur du territoire met en évidence une recomposition des modalités de fonctionnement socioéconomiques du territoire : ces dernières reposent de moins en moins sur les capacités productives du territoire mais de plus en plus sur les revenus des actifs pendulaires.

La structure économique du Mellois-Ruffécois se singularise par une surreprésentation des très petites entreprises et par la diversité de ses secteurs industriels (notamment l'industrie chimique avec SOLVAY et DANISCO France dans le Mellois, les équipements électriques ou l'agro-alimentaire). Le secteur du transport-entrepôt fait figure de spécialisation territoriale mais avec une fragilité inhérente liée aux recompositions de ce secteur, à l'image du transfert annoncé pour 2021 de l'importante base logistique ITM du Mellois (premier employeur privé de la communauté de communes du Mellois-en-Poitou) vers l'Angoumois.

La stratégie du contrat est articulée autour de 3 axes :

- 1. Devenir un espace de liens : rapprocher les individus et donner accès aux emplois et aux services**
- 2. Développer le tissu économique**
- 3. Accompagner les évolutions du territoire**

Parmi les actions phares, à titre d'illustration, sont proposées : la création d'une halte ferroviaire, la mise en place d'une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale, le renforcement des infrastructures touristiques, la dynamisation des centres-bourgs (commerces et services, logement...).